LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAÎT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

0(1

ROUBAIX

AUX MORTS POUR LA PATRIE

Une belle Cérémonie patriotique en l'Église Saint-Martin

Dimanche à midi, a eu lieu en l'église St-Martin, la messe annuelle, que fidèles à une pieuse et louable coutume, font célébrer pour le repos de l'âme des enfants de Roubaix tombés au champ d'honneur, le Souvenir Français la Société de Secours aux blessés Militaires, le Cercle Militaire et l'Union Patriotique des Sociétés d'Anciens militaires de Roubaix.

L'assistance était plus nombreuse que les dimanches ordinaires, la messe a été célébrée par M. l'abbé Villain, vicaire.

Dans le chœur, de chaque côté de l'autel, avaient pris place les drapeaux des sociétés suivantes : Union des Sociétés Patriotiques de Roubaix, Médaillés militaires, Combattants de 1870-71, Anciens Soldats de l'armée de mer, Anciens Sous-Officiers Français, Mutilés et soldats coloniaux, Anciens Grades, Anciens Militaires de Roubaix et environs, Caisse des Veuves et Orphelins des armées de terre et de mer, Fraternelle Coloniale, Anciens des 19e, 27e et 41e d'artillerie, Section de Roubaix des Sauveteurs du Nord, Roubaisienne, Ancienne, Jeanne d'Arc.

Dans le chœur, également aux places réservées, d'un côté la majorité des membres du Cercle Militaire de Roubaix, M. Eugène Mathon, président de la section de Roubaix de la Société de secours aux blessés militaires, Mme Eugène Mathon, vice-présidente des Dames du Dispensaire école de la Croix-Rouge, les Dames du Comité, les membres de la Chambre de Commerce ayant à leur tête M. Florent Calonnine, vice-président, le Tribunal de Commerce, M. Paul Watine, etc., etc.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE

A l'Evangile, M. l'abbé Thellier de Poncheville est monté en chaire et a prononcé une allocution des plus touchantes qui a profondément impressionné l'assistance.

L'orateur a rendu hommage à la pieuse pensée des organisateurs de la cérémonie, qui, dans leur foi patriotique n'oublient pas ceux qui sont tombés sous les balles de l'ennemi pour la défense du sol natal. L'évocation de leur souvenir, les prières demandées à l'Eglise pour le repos de leurs âmes, sont un réconfort puissant pour ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie, la grandeur de cette belle France.

Certes on peut s'prendre des idées généreuses de désarmement, de paix universelle; mais pour que ce rêve fasse la conquête du monde, il s'écoulera plus de siècles qu'il n'en fallut pour faire l'unité de notre pays. La France voudrait-elle le désarmement universel qu'elle se trouverait bientôt sans défense devant ses ennemis séculaires. Et comme autrefois lorsque l'ennemi avait envahi le sol national, nos pères répondaient par le cri d'En Avant, les Français devraient à nouveau marcher à la frontière comme les Francs de Clovis et de Charles Martel, les bataillons de Jeanne d'Arc, les volontaires de 1792 et les mobiles de 1870. Il leur faudrait défendre et leur libre possession d'eux-mêmes et leurs champs, et leurs usines et leurs ateliers, et aussi leurs foyers bénis où s'abritent l'espoir de leurs noms et où s'éteindra leur vieillesse. Tout ce beau patrimoine, ceux pour qui nous prions, l'ont conservé au prix de leur sang ; les Français d'aujourd'hui comme ceux de demain devront faire les mêmes sacrifices.

Gloire à nos morts, gloire à leurs tombes, qu'il faut fleurir et entretenir, pour que leur souvenir ne s'éteigne pas. A l'heure présente faite d'incertitude, leur souvenir doit être plus vivant car demain les grands devoirs de l'immolation peuvent s'imposer à nous ; demain les drapeaux peuvent être arrosés du sang, demain, le sol français peut être foulé par l'envahisseur, comme demain aussi, le bruit des canonnades peut apporter les nouvelles des jeunes victoires qui viendront redorer notre blason de gloire.

Pour défendre cette terre, la tombe de ceux qui ne sont plus, le berceau où reposent nos espérances, pour défendre la France, son génie, nos libertés chacun de nous doit être prêt à faire le sacrifice de sa vie.

Tandis que le petit soldat de France versera son sang, que blessé il restera abandonné sur le champ de bataille, n'oublions pas ces anges de miséricorde et de pitié qui viendront panser ses blessures, adoucir ses souffrances, réconforter son moral, et peut-être aussi le préparer à mourir en murmurant une prière à son chevet, en lui parlant de Dieu et de l'au-delà. La Mission sublime que crée de l'infirmière de la Croix Rouge, œuvre admirable qu'il faut soutenir. Bien souvent, l'infirmière sera l'auxiliatrice du prêtre car elle aura préparé le petit soldat de France à mourir en chrétien, comme ses ancêtres.

Œuvres de charité et de dévouement qu'il faut encourager. Que ceux du moins qui ne peuvent s'enrôler dans cette troupe d'infirmières la soutiennent de leurs deniers ».

M. l'abbé Thellier de Poncheville a terminé sa belle allocution en demandant à son auditoire de prier pour tous les soldats tombés à l'ennemi, soit victimes d'accidents, soit pour ceux dont les tombes sont pieusement entretenues par le Souvenir Français, et pour ceux aussi qui reposent dans les profondeurs de l'Océan. Son auorès a été très vif.

La quête au profit du Souvenir Français et de la Société de Secours aux Blessés Militaires a été faite par Mlles Cavrois, Toulemonde, Lepoutre, Dillies, Jourdin et Sayet qu'accompagnaient les lieutenants Pierre Motte, Robyn, Jean Motte, Paul Poissonnier, Jean Desrousseaux, Pierre Delaile.

L'excellente musique des Anciens Soldats Musiciens a exécuté à l'Offertoire et à la Communion, deux morceaux de musique.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Dimanche, les jeunes filles de la Réunion Dominicale ont donné, au profit des œuvres paroissiales, une séance des plus intéressantes. Les quatre actes du drame « Anne de Bretagne », furent magistralement interprétés et divers intermèdes chants et comédie agrémentèrent cette belle soirée.

Ajoutons que le piano fut très bien tenu par Mlle Fagniez, à qui revient l'honneur d'avoir préparé les chants et les différents chœurs.

Félicitations à toutes celles qui ont aidé à la préparation de cette séance et meilleurs merciés aux jeunes filles, qui une fois de plus ont prouvé leur dévouement aux œuvres de la paroisse.

Association des Hommes. — Vendredi prochain, à huit-heures, réunion mensuelle de l'Association des Hommes. Sermon par M. le chanoine Delsaux.

Le salut sera chanté pour les membres décédés depuis la fondation de l'Association.

A l'issue du salut, distribution de la revue « Peuple de France ».

Au Conservatoire de musique. — Notre jeune concitoyen, M. Alphonse Sentin, a donné dimanche après-midi au Conservatoire de musique, un concert de musique de chambre qui a obtenu le plus vif succès. Pour en rehausser l'éclat, il s'était assuré le concours d'artistes éminents, au talent desquels l'auditoire s'est plu, par des applaudissements répétés à rendre hommage : M. Viardot, le célèbre violoniste qui fut son maître à l'école Niedermayer de Paris, et Mlle Matti de l'Opéra.

M. Viardot qui joue avec chaleur et manie le violon avec dextérité, fut très admiré dans l'interprétation de quelques unes de ses compositions ; c'est un musicien moderniste, clair et élégant, dont le rythme musical plaît beaucoup. Mlle Matti a détaillé avec expression quelques poèmes à chanter, et deux poésies de feu Amédée Prenvost, mises en musique par M. Seutin. Celui-ci était au piano. Son talent a été justement apprécié des connaisseurs, et l'audition de sa sonate interprétée à Paris le 12 juin fut très goûtée du public.

La Ste-Cécile à l'U. S. S. R. — La Fanfare de l'U. S. S. R. a donné dimanche son audition de Ste-Cécile au l'église St-François, sous la direction de M. Behiela. Elle a interprété les morceaux suivants :

La Couronne de chêne, ouverture de Bréger. — Excelsior, cortège-marche d'Adroit. — Le Son du Nord, de Muldermans.

Le banquet a eu lieu au « Foyer Fraternel », à 5 h. 1/2, après les sérénades aux membres honoraires.

La Société Palestrina au Cercle de la Concorde. — La chapelle de la Maison des Œuvres était hier trop petite pour contenir les nombreuses familles des membres du Cercle de la Concorde, venues pour assister à la messe célébrée pour le repos des âmes de ses sociétaires défunts.

La section Dames de la « Société Palestrina » s'est fait entendre pendant cette cérémonie, et nous sommes heureux de noter le succès de cette manifestation d'art religieux.

Le programme, très bien composé, comprenait : « Kyrie », « Gloria », « Sanctus » et « Agnus » de Van Durme, dont l'exécution sobre et dépourvue à dessein de nuances exagérées et de tout artifice, fit impression.

Le magnifique « Sancta Maria » de Vincent d'Indy, dirigé par M. Léon Verneuil, fut aussi chanté avec art et sincérité. Ainsi que l'illustre auteur en avait témoigné le désir, cette pièce fut interprétée en observant hors et avant tout l'accentuation correcte du latin, car, d'après tui, cette accentuation donne aux morceaux liturgiques leur véritable physionomie, et c'est elle qui doit guider la mélodie et le rythme dans toutes les œuvres inspirées des traditions grégoriennes et palestriniennes.

Remarquable audition également du « Credo » de Beltjens, composition toute moderne et écrite dans le style le plus pur.

Mlle Savorie a chanté parfaitement à l'Offertoire un bel « Ecce Panis » de C. Bourdeney.

M. Rostichet, l'excellent organiste de Saint-Jean-Baptiste, accompagnait cette messe avec talent.

Assemblée générale de la « Providence du Foyer ». — La « Providence du Foyer » a tenu dimanche après-midi, à l'Institut Populaire, son assemblée générale, sous la présidence de M. Jules Pollet. Après une allocution de ce dernier qui a montré tous les avantages accordés par la Société à ses membres, M. Guilbry a donné connaissance du rapport moral et financier. La situation est prospère.

Rappelons que les adhésions sont reçues pendant les mois de novembre et de décembre, le dimanche, de 11 h. 1/2 à une heure.

Nous engageons vivement nos amis à faire partie de cette Société.

La Maison DENIS GALLENS, rue du Vieil-Abreuvoir, qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Gand pour son exposition de fruits, expose toute cette semaine une magnifique collection de pommes, poires et fruits qui provoque l'admiration des passants. Nous engageons nos lecteurs et lectrices à ne pas négliger cette maison à laquelle ils peuvent s'adresser en toute confiance.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement de la semaine du 10 au 15 novembre 1913. — Stocks, 1.143 ; Laines peignées, 684.194; Laines filées, 187.390; Blousses et Laines diverses, 41.565 ; Cotons, Jute, Lin, etc., 120.216. — Total : 1.044.502.

Conditionnement, 2.807 1/2 opérations ; Titrage, 1.132 id. ; Décreusage, 8 ; Dégraissage, 59 1/2 id. ; Marchés à terme : de Roubaix-Tourcoing, 15.403 kilos ; d'Anvers, 00.

AVIS. — Pour répondre aux besoins et au goût de sa nombreuse clientèle, les Magasins de la « PETITE JEANNETTE », 3, rue Saint-Georges, Roubaix, seront prochainement le dépôt exclusif et complet de la marque « PERRIN Frères et Cie », dont les gants sont universellement connus pour leur coupe élégante et leur qualité. A cet effet, et pour écouler le stock actuellement en magasin, grande liquidation du stock complet de la Ganterie de peau au-dessous du prix de facture. Nous engageons nos lecteurs à en profiter de suite. 10017

Au Cercle Militaire. — A l'issue de la messe du Souvenir Français, le Cercle Militaire s'est réuni à la salle Ste-Cécile. Le commandant Despatures, président, a remis une plaquette artistique, hommage du Cercle Militaire à M. Georges Dewitte, récemment décoré de la Légion d'honneur.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Aujourd'hui lundi, Matinée à 3 h. ; Soirée à 8 h. 1/2. « La Gardienne du feu » ; Pour sauver la Reine ; La Toute-Petite, etc....

Un cabaret saccagé. — Dimanche soir, vers neuf heures, une cabaretière, Irma Vandecasteelle, rue des Filatures, 35, recevait la visite de deux couples. Après avoir pris des consommations, l'une des femmes se plaignit de la grandeur des chopes. La discussion s'envenima. Un locataire, Camille Vermeulen, voulut intervenir : les deux hommes le prirent par le cou, cherchant à l'étrangler. Il réussit à se dégager. Les singuliers consommateurs s'armèrent alors de chopes et de chaises et brisèrent tout ce qui se trouvait dans le cabaret. Après quoi ils prirent la fuite.

La police enquête.

La mort d'un Roubaisien à Calais. — Georges Bellrema, qui est mort vendredi soir à Calais, a succombé, d'après le docteur Sénéchal, à une affection purulente de la gorge.

Une tentative de cambriolage rue de la Makellerie. — La nuit dernière, vers deux heures, des individus ont essayé de pénétrer chez Mme veuve Grouillon, rue de la Makellerie, maisons Saint-Louis, en brisant une vitre à une fenêtre de la cuisine. Mme Grouillon crie au voleur et les malandrins déguerpirent.

M. Alauzen a ouvert une enquête.

Expulsé. — M. Benet, commissaire de police, a signifié à Barbe Mestdagh, marchand de poissons, demeurant dans une roulotte, rue Dampierre, qu'un arrêté d'expulsion avait été pris contre lui en raison de diverses condamnations encourues pour fraude.

Un délai de 48 heures lui a été accordé.

Les vols sur les camions. — Tandis que M. Joseph Dupont, marchand de beurre à Wattrelos, servait un client rue de l'Ommelet, deux individus ont enlevé sur sa voiture un panier d'œufs et ont pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

0(0

du 16 novembre 1913

Naissances. — Nelly Lesage, rue des Arts, 31. — Edgard Leschevin, avenue Julien-Lagache. — Lucienne Valcke, rue et impasse Turgot, 5. — Joseph Crépin, rue Claude-Lorrain, 21. — Suzanne Wauquier, rue Voltaire, 44.

Décès. — Louise Mongin, 16 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 235.— Emile Wattal, 54 ans, trieur, rue Monge, 56.

WATTRELOS

Séance Récréative. — Hier a eu lieu à la paroisse N.-D. du Bon Conseil, salle du Patronage, la seconde séance-concert donnée par une troupe d'artistes de la paroisse.

Dès l'ouverture de la salle les places sont prises d'assaut. Le beau drame « La Meilleure Part », a été rendu d'une façon parfaite et a ému bien des cœurs. Heureusement, pour finir une charmante opérette est venue égayer les cœurs et faire rire toute l'assistance qui se retira charmée d'avoir passé une agréable soirée.

Avis. — Réservistes et territoriaux. — Les réservistes et territoriaux qui doivent accomplir une période d'exercices en 1914 et qui remplissent effectivement les devoirs de soutien de famille, doivent, sans retard, se présenter au Secrétariat de la Mairie (2e galerie), pour faire leur demande d'allocation journalière et fournir tous renseignements utiles en vue de la constitution du dossier et de l'instruction de la demande.

Arrestation pour fraude. — Marie Dernoncourt, 24 ans, ménagère, demeurant à Wattrelos, se voyant sans ressource et mère de trois enfants, s'est mise à faire la fraude. Elle a été arrêtée par les douaniers de la rue de Leers. Elle était nantie de 3 kilos de café vert.

CROIX

La Sainte-Cécile. — Devançant de huit jours la date ordinaire des auditions en l'honneur de la sainte Patronne des musiciens, la Grande Harmonie se laissait entendre dimanche à la messe de midi, en l'église Saint-Pierre. Le programme qu'elle s'était imposée fut très bien rendu. Notre Société musicale semble vouloir de plus en plus suivre fidèlement sa devise « Faire de la bonne musique, et, ma foi, elle y réussit à merveille. Elle a d'ailleurs pour l'y aider, non seulement la quantité, mais aussi la qualité de ses exécutants, le tout dirigé par une Commission dévouée et par M. Louis Cocheteux, musicien consommé.

WASQUEHAL

La Sainte-Cécile. — A l'occasion de la Ste-Cécile, les membres du Comité de la Fanfare ont reçu les vœux de la Société qui les a honorés de joyeuses aubades.

Conférences aux Hommes. — Les intéressantes conférences aux Hommes, par M. le chanoine Delsaux, interrompues à cause de l'Adoration, reprendront mercredi prochain, à 8 heures. Les membres de l'Association Fraternelle et tous les hommes et jeunes gens de la paroisse y sont invités.

La Fanfare est allé donner une aubade à l'estaminet Brichaux en l'honneur de M. Léon Sadoune, membre de la Société, à l'occasion de son mariage avec Mlle Germaine Vandersteichelen.

Belle réception du soldat Raphaël Bacq, de retour du Maroc. — Hier, l'initiative privée, à défaut de la Municipalité, a ménagé à M. Bacq, rentré du Maroc, après les brillantes campagnes que nous avons relatées, le plus sympathique des réceptions. Dès le matin, un bon nombre d'habitants de la place, pour prouver leur sympathie au jeune concitoyen et à sa famille, autant que pour donner libre cours à leur élan patriotique, avaient arboré le drapeau tricolore.

Vers 3 heures et demie, la Fanfare, escortée de la Société des Anciens Militaires la « Fraternelle », s'est rendue au « Chalet » du Boulevard, où le cortège s'est formé. Avant qu'il se mît en marche, M. Bacq a reçu les chaudes félicitations du Comité organisateur de la fête ainsi que d'un groupe de libérés de cette année. L'un de ces derniers, M. Henri Detailleur, lui remit, au nom de tous, une magnifique gerbe de fleurs.

Après l'exécution de la « Marseillaise », le cortège s'ébranla aux accents de joyeux pas redoublés et parcourut les rues Jean-Bart et Sadi-Carnot pour se grouper place de la République, en face de la demeure du jeune soldat.

Quand les sociétés furent réunies au Café Detailleur où furent offerts les vins d'honneur, M. Jules Delesalle, au nom des camarades libérés, félicita en termes heureux le jeune médaillé, signalant au passage les glorieuses campagnes auxquelles prit part leur dévoué concitoyen. L'orateur s'est déclaré heureux de lui remettre au nom de la classe, un magnifique bronze qui restera le mémorial de son dévouement à la patrie.

M. Leroy, président de la Fraternelle, fit à son tour un éloge vibrant de patriotisme, donnant le soldat Bacq comme exemple aux pupilles de la société.

M. Bacq répondit à tous avec à-propos et à peu près en ces termes : « Je vous remercie de tout cœur, Messieurs, de la manifestation de sympathie organisée en mon honneur.

Si j'ai fait mon devoir de vrai français, celui que certains parmi vous ont si courageusement rempli en 1870, et que d'autres s'apprêtent à assurer à la patrie le jour où elle ferait appel à leur dévouement, je n'ai fait que payer mon tribut à la France que nous voulons tous grande, glorieuse et respectée.

C'est à elle d'ailleurs que vont vos applaudissements et vos patriotiques enthousiasmes. — Encore une fois, Messieurs, merci... »

D'unanimes applaudissements saluèrent ces paroles chaleureuses.

Une dernière fois le « Marseillaise » portait au loin ses patriotiques échos, disant à tous que Wasquehal sait reconnaître et exalter le dévouement de ses généreux enfants.

LANNOY

La Sainte-Cécile. — La Musique municipale donnera son audition de Sainte-Cécile le dimanche 7 décembre, à la messe de 11 heures. A 2 h. 1/2, un banquet sera servi au Café de l'Hôtel-de-Ville.

LYS-LEZ-LANNOY

Recrutement des pigeons. — Les propriétaires de pigeons sont invités à remplir la déclaration habituelle que les gardes tiennent à leur disposition et à la déposer à la Mairie le plus tôt possible.

L'IMPRIMERIE de la « Croix du Nord »

SE CHARGE

de l'exécution rapide et soignée des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Lettres mortuaires, Cartes de visite

Un chauffeur assassiné

A LEZENNES

Un mandat d'arrêt est délivré contre Jean Pouchain. — La Brigade Mobile recherche l'inculpé. — Elle apporte à l'enquête des précisions intéressantes. — Ceux qui ne veulent rien dire. — Patience !

Le crime de Lezennes ne doit pas être considéré comme « classé ».

Ni M. Gobert, juge d'instruction, ni la brigade mobile n'ont abandonné la difficile partie que tous leur activité intelligente et qu'il ne faut pas trop se hâter de déclarer perdue.

Sans doute, certaines chances d'aboutir ne peuvent, d'ici quelques jours du moins, être livrées au public. Le succès de l'enquête est à ce prix. Et nous garderons bien volontiers le silence qui nous est demandé formellement sur plusieurs points.

Mais nous pouvons dire que la brigade mobile tient une piste sérieuse et que, si de fâcheuses indiscrétions ne viennent pas entraver ses recherches, il y aura du nouveau mardi ou mercredi.

UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE JEAN POUCHAIN

Contre Jean-Joseph-Guislain Pouchain, dit « Jean le Fraudeur », dont il a été souvent question depuis huit jours, M. Gobert, juge d'instruction, a décerné un mandat d'arrêt dès samedi soir.

L'original est en possession de la brigade mobile. M. Gaehlinger, commissaire central, en a reçu copie. Dimanche après-midi la gendarmerie de Lille a lancé, dans tous les arrondissements de son ressort, un exemplaire de cet important document.

L'un d'eux nous est tombé sous les yeux. Il porte le signalement « de Jean Pouchain, âgé de 26 ans, né à Lys-lez-Lannoy, le 22 décembre 1886 : taille 1 m. 78, cheveux chatain-clair, yeux orangé jaune, nez cave à base relevée, tatoué d'une demi-bague au quatrième doigt droit » souvenir de son passage aux colonies.

Au revers du feuillet nous lisons des instructions sévères qu'il conviendrait de suivre si, comme il faut s'y attendre, Jean Pouchain de trouvait armé au moment de son arrestation.

« De quel délit est inculpé exactement « Jean le Fraudeur » ? Le « papier » livré à la mobile est explicite sur ce point : Jean Pouchain est recherché pour « homicide volontaire et pour vol ».

Cela ne veut pas dire qu'on a de sa culpabilité des preuves certaines. M. le juge d'instruction, qui ne veut s'avancer qu'à coup sûr, formule là-dessus les plus expresses réserves. Mais tout de même...

UNE RANDONNÉE DE LA BRIGADE MOBILE

Dimanche matin, vers huit heures et demie, M. Lisparlette, commissaire de la brigade mobile, accompagné de trois inspecteurs, est parti, en auto, pour Hem, Lannoy et Lys-lez-Lannoy, avec mandat de rechercher le fameux Jean Pouchain.

La discrétion seule nous interdit d'entrer dans le détail de cette course, qui, pour un peu, eut été décisive.

Les enquêteurs, admirablement documentés, savaient en effet à quelle porte frapper. Mais une indiscrétion les avait devancés : la maison où Jean Pouchain avait dû séjourner, pendant au moins vingt-quatre heures, était vide quand ils arrivèrent.

Ajoutons que la brigade mobile ne se tint pas pour battue, qu'elle recueillit, en poursuivant un trajet mûrement préparé, de précieux documents et qu'une très prochaine randonnée donnera vraisemblablement des résultats.

L'auto qui conduisait M. Lisparlette et ses collaborateurs rentra à Lille dimanche vers une heure de l'après-midi.

OU FUT TUE LE CHAUFFEUR ?

On sait que ce problème a été plusieurs fois remis en question.

Une première enquête de la brigade mobile tendait à conclure que Delabart avait été mis à mort non loin du dépôt d'immondices où son cadavre fut retrouvé.

Mais la gendarmerie avait cru pouvoir établir que le meurtre avait été commis à Lille.

Deux faits précis permettent à la brigade mobile de maintenir, malgré tout, sa précédente information :

1° Sur le tapis de l'auto tragique on a retrouvé des traces de boue jaune. Elles semblent indiquer qu'il y a eu, contre Delabart, une poursuite à travers la campagne.

2° D'autre part, M. Lisparlette a trois témoins qui entendirent des coups de feu tirés à 1.400 mètres environ du dépôt d'immondices : ces trois personnes se trouvaient entre les « Quatre-Cantons » et la station de Lesquin, au lieu dit « La Pièce de dix sous ».

COMPLICES PAR RECEL

Enfin, l'un des points les plus mystérieux de l'enquête pourra sans doute être bientôt éclairci, grâce au flair de M. Lisparlette.

L'actif commissaire de la brigade mobile a découvert, dans l'auto de Delabart, des gâteaux fourrés à la confiture.

Ces vivres ont dû être pris dans un cabaret entre cinq et sept heures du matin, c'est-à-dire pendant les deux heures dont l'emploi, jusqu'ici, avait échappé à toutes les recherches.

Quel cabaretier a reçu et ravitaillé les assassins de Delabart ? Il faut que ce débitant d'ailleurs facile à connaître, se nomme, sous peine d'être bientôt poursuivi pour recel de malfaiteurs. Il serait passible, en ce cas, de 6 mois à 2 ans de prison.

On voit, d'après ces informations, à dessein incomplètes, que l'enquête a fait un grand pas et qu'il n'est nullement téméraire de s'attendre, pour le milieu de cette semaine, à des événements décisifs.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ORDONNE UNE ENQUÊTE EN BELGIQUE

Le ministre de l'intérieur, qui a reçu dimanche matin de M. Gobert le dossier de la procédure, a envoyé des inspecteurs du contrôle du service central de Paris, pour collaborer en Belgique, avec la police locale, afin de rechercher Jean Pouchain. Leur enquête commence dès aujourd'hui.

BROSSERIE, BOISSELLERIE, TAMISERIE

Gaz-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Que sont devenus les 350 francs ? — Henri Laverze, 31 ans, tisserand, rue des Villas, cour Bataille, est sorti de chez lui dimanche matin, vers 8 heures, porteur d'une enveloppe renfermant 350 fr. se composant de deux billets de 100 fr. et trois de 50 fr. Ces derniers anciens. Il se disposait à aller verser cette somme à la Caisse d'épargne de Tourcoing.

Vers 9 heures, en entrant chez Mme Vanaverbeck, Laverze, sa tante qui tient une épicerie-buvette, rue du Congo, il constata qu'il n'avait plus l'enveloppe contenant les 350 fr. S'étant mis à la recherche par les rues des Villas, de la Passerelle, du Blanc-Seau et rue du Cimetière, où il trouva l'enveloppe vide sur le bord du ruisseau longeant le nouveau Cimetière.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0270

Un pick-pocket au Sporting-Club. — Dimanche matin, une société de football de Lille était venue prendre part à un match au Sporting-Club. Les joueurs avaient déposé leurs vêtements au vestiaire. Pendant la partie un malfaiteur déroba quatre portemonnaie contenant environ 30 francs et appartenant à MM. Alfred Daboval, Marcel Gauriel, Robert Goldberg et Jacques Chaumet, tous quatre de Lille.

M. Mesnier, commissaire, recherche le malfaiteur.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 16 novembre 1913

Décès. — Hortense Pouillon, 75 ans, rue Nationale, 122. — Auguste Sobrie, 74 ans, jardinier, rue des 3 Pierres, 1. — Sophie Delsinpe, 70 ans, rue de Lille, 121. — Marguerite Castel, 34 ans, rue du Moulin, 32.

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES CHAMPIONNATS DU NORD

ÉQUIPES PREMIÈRES (Série A)

Décidément les Championnats du Nord seront disputés cette saison ; certaines équipes déroutant totalement les pronostics basés sur les précédentes rencontres.

Si l'O.L. bat assez facilement l'O.S.B., par contre l'U.S.T. bat difficilement le Racing de Roubaix ; à Calais les Canaris se vengent sur les Stadistes de leur défaite du dimanche précédent par le Racing de Roubaix.

Le Club, lui, bat l'Union Sportive Boulonnaise sur son terrain de Boulogne; par 3 buts à 2 ; c'est un superbe résultat pour les jeunes clubistes.

L'Olympique Lillois bat l'Olympique Sporting Boulonnais, par 5 buts à 1.

LILLE. — Sitôt le coup d'envoi, les Boulonnais descendent. Jonvel loupe à deux reprises, le centre avant botte sur le poteau gauche, la balle rebondit et rentre dans les buts lillois, d'où un but pour Boulogne, après 30 secondes de jeu.

Boulogne sidé par le vent domine un moment puis les Olympiens attaquent à leur tour, mais les avants ne bottent pas ou du moins de trop loin.

Après plusieurs descentes lilloises, Ducret passe à Six qui rentre le premier but pour Lille, suivi peu après d'un second botté par Vignoli, l'arrière boulonnais faisant rentrer la balle de volée dans ses bois.

Malgré le vent, deux corners à l'O.L. n'aboutissent pas ; la mi-temps est sifflée Lille jouant dans les 30 mètres boulonnais.

Sitôt la reprise, Lille qui a le vent à son tour attaque à fond ; Six botte, le gardien dégage mal et Chandelier qui a bien suivi rentre le 3e but.

Sur passe de Ducret, Six en marque un 4e et peu après un 5e.

Mollet qui a très bien joué centre et Eléy ajoute un 6e but pour les Lillois.

L'O. L. a tiré 8 corners dans la seconde mi-temps, jouant presque constamment dans le camp boulonnais.

Bon arbitrage de M. Cuvelier.

L'Union Sportive Tourquennoise bat le Racing de Roubaix, par 2 buts à 1.

ROUBAIX. — Tourcoing marque ses deux buts dans la première mi-temps, le premier par l'intermédiaire de l'arrière roubaisien Dubois qui fait dévier la balle dans ses buts, et le second par un botté de Dubly à 25 mètres.

Le Racing marque son but dans la seconde mi-temps, sur corner.

Tourcoing fut plus scientifique, Roubaix a montré beaucoup de fougue et de courage, son équipe revient et sera dangereuse par la suite.

Le Club Lillois bat l'Union Sportive Boulonnaise, par 3 buts à 2.

BOULOGNE-SUR-MER. — Malgré un vent violent, la courageuse équipe lilloise réussit à battre la toujours dangereuse équipe boulonnaise, surtout lorsque jouant chez elle.

Le Racing de Calais écrase le Stade Roubaisien, par 7 buts à 1.

CALAIS. — Les Racingmen triomphent des Stadistes, qui réussissent cependant à sauver l'honneur.

Voici le classement :

Sociétés	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
U. S. T.	5	4	1	0	8	2	14
O. L.	5	4	1	0	14	4	14
C. L.	5	3	1	1	10	7	13
U. S. B.	5	2	1	2	13	7	10
R. C. C.	5	2	0	3	15	15	10
S. R.	5	1	1	3	7	13	8
R. C. R.	5	1	0	4	14	18	7
O. S. B.	5	0	1	4	3	18	6

ÉQUIPES SECONDES

TOURCOING. — L'Union Sportive Tourquennoise bat le Racing de Roubaix par 4 buts à 0.

Voici le classement :

Sociétés	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
U. S. T.	3	3	0	0	15	8	9
O. L.	2	2	0	0	14	1	6
R. C. R.	3	1	0	2	9	8	5
C. L.	3	1	0	2	6	9	5
S. R.	3	0	0	3	1	25	3

ÉQUIPES TROISIÈMES

ROUBAIX. — L'Union Sportive Tourquennoise bat le Racing de Roubaix par 5 buts à 1.

Les Unionis triomphent assez facilement des Racingmen dont l'équipe plus lourde fut dominée par le jeu vite de leurs jeunes adversaires.

Voici le classement :

Sociétés	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
U. S. T.	3	3	0	0	20	2	9
R. C. R.	3	2	0	1	21	9	7
O. L.	2	2	0	0	10	1	6
C. L.	3	0	0	3	3	8	3
S. R.	3	0	0	3	0	14	3

ÉQUIPES QUATRIÈMES

TOURCOING. — L'Union Sportive Tourquennoise bat le Racing de Roubaix par 5 buts à 1.

Voici le classement :

Sociétés	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
U. S. T.	3	3	0	0	19	1	9
R. C. R.	3	2	0	1	19	5	7
O. L.	2	2	0	0	18	0	6
S. R.	3	0	0	3	0	25	3
C. L.	3	0	0	3	0	34	3

LE CHALLENGE DU VIGNAUD

LILLE. — L'Olympique Lillois (3), bat le Stade Roubaisien (3), par 15 buts à rien.

ROUBAIX. — L'Olympique Lillois (4), bat le Stade Roubaisien (4) par 16 buts à rien.

Voici le classement :

Sociétés	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
O. L.	2	2	0	0	33	0	6
R. C. R.	2	2	0	0	15	0	6
F. C. S. R.	2	0	0	2	0	15	2
S. R.	2	0	0	2	0	33	2

PROMOTION

LENS. — Le Racing Club d'Arras bat le Cercle Sportif de Lens, par 4 buts à 2.

Lens était privé des services de son gardien de but, retenu par les exigences du service militaire.

Série B

RONCHIN. — L'Olympique Amandinois bat l'Union Sportive de Ronchin, par 8 buts à 3.

A la mi-temps les deux équipes étaient à égalité par 3 à 3.

MATCHES AMICAUX

LILLE. — L'Olympique Lillois (4 A) bat le Club Fivois (1), par 2 buts à 0 la partie étant arrêtée après 20 minutes de jeu.

LILLE. — L'Iscam (2) bat l'Olympique Lillois (4 B), par 2 buts à 1.

TOURCOING. — L'Olympique Lillois (4 C) bat l'Association de l'Institut Colbert de Tourcoing (2), par 3 buts à 4.

LILLE. — L'Olympique Lillois (Vétérans) bat l'Union Nautique de Lille, par 5 buts à 2.

H. D.

FOOTBALL-RUGBY

Championnat de Paris

COLOMBES. — Le Sporting Club Universitaire de France bat le Racing Club de France par 8 points (2 essais, 1 but) à 3 points (1 essai).

MALACEINE

Les produits de grande parfumerie Malaceine sont mis en vente partout : Crème 1 f., 2 f., 3 f., suivant grandeur. Poudre 2 f. 50. Savon 1 f. 25 le pain. Lotion 3 f. 75. Parfum en étui 4 f. 50.

0210-7

Dépêches de la Nuit

AU MEXIQUE

New-York. — Une dépêche de Mexico dit que la situation, dimanche, était tendue. La femme du ministre de France est partie pour la Vera-Cruz. On assure que les insurgés sont rassemblés autour de Oribaz, qui a été pris hier.

Le chargé d'affaires américain a envoyé à Washington, sur la demande du Cabinet mexicain, une nouvelle proposition qui servirait de base pour la réouverture des négociations.

—o—

Mexico. — Le ministre de l'intérieur est démissionnaire.

LA SEINE MONTE

Les cotes de la Seine étaient dimanche matin : Pont de la Tournelle, 2 m. 22 ; Pont d'Austerlitz, 2 m. 35 ; Pont Royal, 3 m. 46 ; Suresnes, 5 m. 53.